



Assurance optionnelle IA+

publié le 09/09/2022

Les licenciés UNSS sont couverts par l'assurance MAIF prise par l'AS du collège. Vous pouvez néanmoins souscrire à une assurance optionnelle IA sport + pour 12€ supplémentaires. Vous trouverez tous les plafonds de garanti dans le document joint.

Document joint

 [description_ia_maif](#) (PDF de 855.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.